

COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE
19 RUE DE L'ARTISANAT CHARGUIA II 2035 ARIANA - TUNISIE
FAX N°(216-70) 836 568-PHONE N°(216-70) 837 322

FAX MESSAGE

FROM : C.T.F

TO :

FAX REF :

ATT : SCE COMMERCIAL

DATE :14-09-2026

FAX N° :

CONTACT : DC

Y/REF :

Page (01) of (6) including this page

COPY :

OBJET : CONSULTATION N° PP 26/501

Acquisition des EPI

La Compagnie Tunisienne de Forage se propose de lancer une consultation pour l'acquisition de divers lots d'équipements de protection individuelle EPI conformément aux spécifications techniques détaillées en annexes.

Lot	DESIGNATION	QTE
1	GANTS ANTI-IMPACT SELON SPECS TECHNIQUES EN ANNEXE	400 UN
2	TENUE D'INTERVENTION POMPIER SELON SPECS TECHNIQUES EN ANNEXE I	2 UN
3	DISTRIBUTEUR DE BOUCHON D'OREILLE MURAL Distributeur de 500 paires de bouchons d'oreille murale avec support SELON SPECS TECHNIQUES EN ANNEXE II	20 UN
4	LUNETTE DE SECURITE INCOLORE SELON SPECS TECHNIQUES EN ANNEXE III	400 UN
5	LUNETTE DE SECURITE TEINTEE SELON SPECS TECHNIQUES EN ANNEXE III	400 UN

A cet effet, nous vous invitons à nous soumettre votre meilleure offre de prix en **HTVA** conformément à la procédure ci-dessous :

PROCEDURE DE SOUMISSION :

-Les offres doivent parvenir à la CTF :

1- Par plis fermés :

A l'adresse suivante 19 rue de l'Artisanat charguia 2 -2035 L'Aéroport Tunis-Tunisie, par voie postale sous plis scellés et recommandés ou par rapid poste, ou déposé au bureau d'ordre de CTF contre décharge.

A/ L'enveloppe externe doit :

* être adressée au nom de :

Monsieur le Président Directeur Général

* Porter uniquement :

- L'adresse de la CTF,
- Les références de la consultation (PP 26-501),



- La mention " NE PAS OUVRIR "

* Contenir :

Une autre enveloppe interne cachetée

B/ L'enveloppe interne doit :

* porter :

- la mention " : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE "

- le nom et l'adresse du soumissionnaire

* contenir à l'exclusion de tout autre document :

- Le texte de la consultation & les annexes dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- L'offre financière dûment signée et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

2- Par e-mail :

A l'adresse suivante : **closed.bids@ctf.com.tn**

Votre mail doit :

* Porter :

La référence de la consultation (PP26-501)

* Contenir :

- Le texte de la consultation & les annexes dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- L'offre financière dûment signée et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

Les offres doivent parvenir à la CTF dans les meilleurs délais mais pas plus tard que

24-09-2026. (Cachet bureau d'ordre central de la CTF faisant foi pour les plis).

Toute offre parvenue après les délais sera rejetée.

Méthodologie d'évaluation :

Les offres financières seront classées du moins disant au plus disant et sera retenue l'offre moins disant, pour chaque lot, qui sera conforme techniquement aux prescriptions de la présente consultation.

Conditions particulières

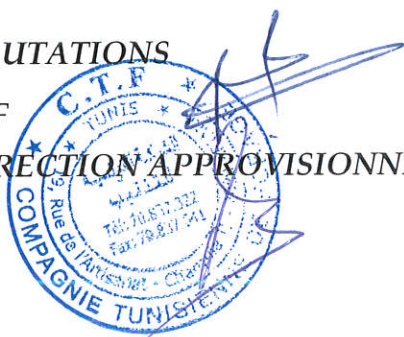
- Les fournisseurs peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
- La CTF se réserve le droit de commander partiellement ou la totalité des lots.
- De préférence le délai de livraison est d'une semaine à partir de la date de réception de notre bon de commande.
- Le mode de paiement est de 45 jours, par virement bancaire, date réception de votre facture à notre Bureau d'ordre accompagnée des attachements signés par les deux parties.

Tout en restant à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

SALUTATIONS

CTF

DIRECTION APPROVISIONNEMENT & MARKETING



ANNEXE

SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR GANTS ANTI-IMPACT

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
GANTS ANTI-IMPACT	Conformité aux normes	EN420 + EN 388 : 2016 + ANSI 105		
	Industries	Oil & Gas Drilling		
		Protection antichoc en caoutchouc thermoplastique (TPR) au dos de la main et sur toute la longueur des doigts		
		Doublure de paume résistante aux coupures fabriquée avec DuPont™ Kevlar®		
		Renforcement de la selle du pouce		
		Dos de la main en nylon respirant		
		Couleur haute visibilité pour une sécurité accrue		
		Disponibilité des tailles : M, L, XL et XXL		
		Indice de performance : EN 388: ≥ (4, X, 4, 4 FP) ; CUT A6 ; ABR 5		
		Marquage : Conformément aux exigences de la norme EN 420		
Fiche technique et échantillon exigés.				

03/09/2026

3



SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGÉ	SPECIFICATIONS PROPOSÉES	AVIS DE LA COMMISSION
Norme	Marquage CE conformément à la directive UE 2016/425 EN443:2008 - Casques pour la lutte contre le feu dans les bâtiments et autres structures EN16471:2014 - Casques pour la lutte contre les feux d'espaces espaces naturels EN16473:2014 - Casques pour le secours technique Isolation électrique pour utilisation sur des installations basse tension selon ENS0365:2002			
Description	Casque : Modèle type B conforme à la norme EN443 - Calotte intégrale et enveloppante (sous l'oreille) - Ecran facial : * Couverture complète du visage et du menton. - Ecran oculaire : * Version claire et teintée * Ajustement réglable sur le visage * Compatible avec le port de lunettes correctrices * Prise en main facile grâce aux zones de préhension intégrées à gauche et à droite - Bavoiets : Fixation par des clips pour un montage et un démontage facile.			
Matière	• Coque : thermoplastique haute température, moulé par injection • Sangle : Ignifugé, mélange modacrylique/coton + polyamide • Intérieurs (textile) : Viscose/Aramide			

NB : Fiche Technique exigée

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGÉ	SPECIFICATIONS PROPOSÉES	AVIS DE LA COMMISSION
Norme	EPI de Catégorie III: • EN 448 Niveau II • EN 1148 Antistatique			
Description	Ensemble pompier (veste + surpantalon) ergonomique et léger de 3 couches de hautes performances thermiques et mécaniques Tissu extérieur : • Nomex® : couleurs solides et résistantes à la lumière, au lavage et à l'usure. • Kevlar® : grande résistance mécanique Membrane : • Imperméable et transpirable en PTFE conforme à la norme ISO 16604 (protection contre la pénétration des virus et des pathogènes)			
Ensemble d'intervention	VESTE : • Epaules et partie haute du dos avec séparateurs rembourrés pour compenser le poids de l'ARI (appareil respiratoire isolant) • Cou avec soufflet élastique en tissu de maille qui facilite l'ajustement • Système de sauvetage occulte sur la partie supérieure du dos en conformité avec la norme NFPA 1971 • Coudes et épaules avec tissu renforcé en aramide siliconée avec rembourrage intérieur • 4 poches extérieures : 2 sur la partie supérieure à hauteur de la poitrine avec ouverture verticale et 2 sur la partie inférieure à hauteur de la taille avec fermeture diagonale afin de faciliter l'accès. • Compartiments pour radio et lampe sur les poches de la poitrine • Barrière anti-capillarité à l'intérieur des manches et de la taille			
	SUR- PANTALON: • Zone lombaire ample pour protéger l'utilisateur lors des mouvements à l'avant • Bretelles en "Y" rembourrées, ajustables et démontables. • Poches plaquées inclinées. Ajustement au niveau de la ceinture • Genoux avec tissu renforcé en aramide siliconée avec rembourrage intérieur • Barrière anti-capillarité à l'intérieur du bas du pantalon			
COULEURS	BLEU MARINE FONCÉ			

NB : Fiche Technique exigée

41 09 26 26
14

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
	Norme	EN 15099-0 : 2013 SRC Hi-CI		
	Description	* TIGE : Cuir fleur noir 2,2 ± 0,2mm, l'ignifugé et traité hydrofuge * DOUBLURE : Dermody Coolmax, 100% étanche et respirante, Haute résistance à l'abrasion et 100% recyclable. * SEMELLE INTERIEURE : Semelle intérieure de confort amovible, Mousse haute densité au talon absorbant les chocs, Forme anatomique, Antistatique. * SEMELAGE : Montage soudé, Semelage en caoutchouc nitrile, Résistance à la glisse (SRC), Haute résistance à l'abrasion, Antistatique - Haute résistance à la chaleur de contact (HRC), Isolation contre le froid (CI) et la chaleur (HI3), Ressemblable à l'identique de l'état d'origine, Semelle anti perforation en acier inoxydable.		

NB : Fiche Technique exigée

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
	Norme	EN 348, EN 407, EN 439 CAT III		
	Description	Gants Pompiers . Protection des articulations des doigts Haute résistance mécanique à l'abrasion Imperméable, coupe-vent avec une respirabilité optimale, anatomique Entièrement double pour une protection supérieure pendant des opérations de lutte contre le feu et de sauvetage les plus diverses. Il y a des renforts au niveau des articulations et des veines et une bande réfléchissante.		

NB : Fiche Technique exigée

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
	Norme	EN 471		
	Description	Fabrique 100 % en coton Largeur : 55 mm Boucle et contre boucle réglable D métallique Oui, fixe Traitement Ignifugé Conforme à la norme EN471 Résistance > à 500 daN Boucle et contre boucle en ader recouvert de Rilsan par dépôt électrolytique Excellente tenue anticorrosion.		

NB : Fiche Technique exigée

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
	Matière	Nomex		
	Description	Résiste à la chaleur et à la flamme Ne fond pas, ne goutte pas Conductivité thermique extrêmement faible Résiste à l'abrasion et au déchirement Confortable à porter Ignifuge		

NB : Fiche Technique exigée



ANNEXE II

SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR
Distributeur de bouchons d'oreille mural

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
Distributeur de bouchons d'oreille mural	1- Conforme à la norme	EN 352-2 : Bouchons d'oreille		
		Distributeur de 500 paires de bouchons d'oreille.		
		Support de fixation mural.		
		Recharge de 500 paires de bouchons d'oreille.		
		Mousse PU (Polyuréthane)		
		Valeurs d'atténuation : SNR ≥ 35 dB.		
	Recharge rapide et facile			
	Système hygiénique de distribution			
3- Exigences	Fiche de sécurité individuelle et un échantillon exigés.			

41 03 6026
09

ANNEXE III

SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR PROTECTION OCULAIRE

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
LOT N°1 : LUNETTES DE SECURITE INCOLORES	Conformité à la norme	EN 166 et EN 170		
	Oculaire	* Oculaire polycarbonate de protection faciale et latérale totale des yeux, de classe optique 1 et de code de résistance mécanique F selon la norme EN-166 : 2001 * Revêtement anti- rayures (AS)		
	Champ de vision	panoramique 180°		
	Monture	Monture légère inférieure ou égale à 24 grammes		
	Marquage	W 166 FT CE – 2C-1,2 W 1 FTKN CE		
LOT N°2 : LUNETTES DE SECURITE TEINTEES	Filtre UV	Filtre supérieur ou égale à UV 400		
	Conformité à la norme	EN 166 et EN 172		
	Oculaire	* Oculaire polycarbonate de protection faciale et latérale totale des yeux, de classe optique 1 et de code de résistance mécanique F selon la norme EN-166 * revêtement anti- rayures (AS)		
	Champ de vision	panoramique 180°		
	Monture	Monture légère inférieure ou égale à 24 grammes		
	Marquage	W 166 FT CE – 5-2,5 W 1 FTKN CE		
	Filtre UV	Filtre supérieur ou égale à UV 400		

NB : Fiches de sécurité et échantillons exigés



47 148686
08